

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 527

présenté par
Mme Rilhac

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:****Mission « Enseignement scolaire »**

Le Gouvernement remet au Parlement, dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, un rapport sur le budget consacré à la formation continue des enseignants dans le premier et second degrés.

Ce rapport évalue notamment les moyens alloués à cette politique, leur efficacité dans l'accompagnement des enseignants, et dresse les pistes d'améliorations à apporter en la matière.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette demande de rapport vise à définir avec précision les moyens alloués à la formation continue des enseignants du premier et second degré, et à faire un état des lieux de leur utilisation, afin de déterminer des pistes d'amélioration de cette politique essentielle à l'accompagnement des enseignants et à la réussite des élèves.

Alors qu'un consensus clair et partagé (OCDE, Cour des comptes, multiples rapports du Sénat et de l'Assemblée nationale), se dégage pour affirmer que la formation continue des enseignants est un élément essentiel d'un système éducatif à la hauteur des attentes des élèves, parents et enseignants, notre pays est loin derrière ses voisins européens sur cette question.

Pourtant, ces professionnels effectuent des missions qui demandent des connaissances fondamentales et pédagogiques toujours renouvelées. À cela s'ajoute une augmentation des missions qui leur sont confiées et une porosité de plus en plus forte de l'Ecole avec les grandes évolutions de notre société (sensibilisation au changement climatique, éducation morale et civique, nouvelles technologie...).

Le Président de la République s'est engagé durant la campagne présidentielle à faire de l'Ecole un pilier de notre action. 6 milliards d'euros vont venir répondre aux enjeux auxquels fait face notre système scolaire ce qui permettra notamment une revalorisation très attendue par les professionnels, mais également de répondre à la demande d'accompagnement des enseignants.